



Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

E-mail: mairie@yzeron.com

Yzeron

PROCES VERBAL SIMPLIFIE DU CCAS DU 21 novembre 2024

Date de convocation : 12 novembre 2024

Etaient présents : Fabrice FOURDIN, René BADOIL, Elisabeth BAZIN, Christian RULLIAT, Virginie BLUM ; Marie JOANNIN ; Nathalie RULLIAT à partir du point 4 « Octobre Rose »

Etaient absents / excusés : Agnès Nelias ; Pierre Durand ; Nathalie RULLIAT (jusqu'au point 3 inclus)

Secrétaire : Marie JOANNIN

Personnel communal : Joëlle CAMU

- 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Marie JOANNIN
- 2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2024

Le compte rendu de la réunion précédente du 26 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

VOTE : à l'unanimité

- 3 - RAPPORT DU SIPAG

Présentation du rapport d'activité du SIPAG par le Vice-Président du CCAS.

13 communes constituent le syndicat : 4 communes de la Métropole et 9 communes du Département.

Les évolutions en 2023 : 1,70 % d'augmentation de la population « totale »

25,10 % de séniors de plus de 60 ans.

Population « municipale » des 13 communes 57 830 - Personnes de plus 60 ans 14 561 (Dont personnes de 60 à 74 ans 9 250 soit 63,5% - Dont personnes de 74 ans et plus 5311 soit 36,4 %.

Les enjeux 2023

1. Préparer le changement des modalités d'inscriptions et de paiement des activités et préparer l'accompagnement des séniors pour accéder à ces modalités dématérialisées
2. Changer de nomenclature comptable de la M14 à la M57
3. Aboutir à une version finalisée du nouveau Protocole de Temps de Travail
4. Augmenter le temps de travail du 3 -ème poste d'assistant socio-éducatif
5. Accompagner 2 agents au passage des concours de la FPT, en vue d'une stagiairisation
6. Rénover les locaux du SIPAG en corrélation avec l'évolution de l'activité du Syndicat

Dépenses de fonctionnement BUDGET 2023 - 492 789,05 euros.

- Versement de la subvention de 30 000 € à l'AGEPA pour le projet PHARE
- Coût de la Semaine Bleue en augmentation
- Coût des assurances de la CNRACL (régularisation des cotisations 2022 sur 2023)
- Versement du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à 4 agents - dont rétroactivité à avril 2022
- 3ème poste d'assistant socio-éducatif sur 10 mois à 0,9 ETP

Recettes de fonctionnement BUDGET 2023 - 445 037,45 euros.

- Augmentation du nombre d'inscriptions aux ateliers de prévention et Semaine Bleue soit plus 7 719 €
- Contributions directes en augmentation de 4 259 € (démographie)
- Subventions en augmentation de 33 469 € (car perception de la subvention « Filet inflation » et soldes de 2 Financeurs)

Subventions 2023 - 90 417 euros subventions suite Appels à Projets

Dépense d'investissement Budget 2023 - 77 622,96 euros

Recettes d'investissement budget 2023 - 9 222,02 euros

- La diminution des recettes tient essentiellement à la diminution du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA)

PERSPECTIVES 2024

REGLEMENTATION ORGANISATION :

- Réorganisation des modalités d'inscriptions et de paiement des activités payantes / Dématérialisation
- Accompagnement numérique renforcé des séniors

LOCAUX :

- Aménagement des locaux :
 - ✓ Déplacement et création d'une cuisine à l'étage
 - ✓ Création d'un bureau pour le poste de la 3 -ème assistante sociale
 - ✓ Création d'un espace d'attente
 - ✓ Cloisonnement phonique des bureaux

RESSOURCES HUMAINES :

- Pérennisation 3 -ème poste d'assistante sociale à 0,9 ETP
- Poursuite Analyse des Pratiques Professionnelles
- Étude de la titularisation de la psychologue
- Groupes de travail suite au séminaire des élus

PREVENTION

- Reconduite du programme 2023/2024 des ateliers de prévention (sous réserve de besoins nouveaux, repérés en cours de saison)
- Programmation d'une sortie à la journée, en dehors de la Semaine Bleue
- Organisation de 2 évènements pendant la Semaine Bleue

SOUTIEN AUX AIDANTS

- Utilisation de la cuisine destinée aux aidants dans le cadre d'ateliers de répit, de journées de répit, etc...
- Création d'un nouveau groupe de parole « Parenthèse Aidante »

- JNA « Tout Public » en partenariat avec la MACIF

COMMUNICATION

- Intensification de la communication en matière de dématérialisation des inscriptions
 - Diffusion par divers canaux de communication des aides numériques pour les séniors
 - Diminution des tirages papiers
- Le Conseil d'Administration prend acte du rapport annuel 2023 du SIPAG**

« Arrivée de Nathalie RULLIAT ».

- 4 - ACCEPTATION DES DONS RECOLTES DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE 2023-2024 :

Acceptation des dons récolté dans le cadre d'Octobre Rose pour 2023-2024

Monsieur le Vice-Président rappelle que le CCAS a décidé de se mobiliser pour la campagne contre le cancer des femmes pendant tout le mois d'octobre.

Les actions organisées en 2023, en partenariat avec l'association FADY, ont été les suivantes :

- Le Vendredi 6 octobre 2023 « venir courir et marcher » recette 750 €.
- Le Dimanche 8 octobre 2023 Shooting photo « Prend la pose » : 7 créneaux de pris sur 14.
Recette 275 €.
- Le Dimanche 22 octobre « super loto » recette 1 400€.

Soit un total de 2425 €.

Pour 2024, 4 manifestations ont été organisées :

- Vendredi 4 octobre 2024 « venir courir et marcher »
- Dimanche 13 octobre 2024 « randonnée équestre et vtt »
- Dimanche 20 octobre 2024 « super loto » recette 1791 €.
- Jeudi 24 octobre 2024 « spectacle en mots et chansons » recette 19 €.
- Don des couturières : recette 44 €.

Soit un total de 1854 €.

Monsieur le Vice-Président explique que l'association FADY **a donné 4279 €.**

Le total général des dons récoltés sur 2023 et 2024 représente donc la somme de 4279 €.

Ces dons permettront au CCAS de soutenir les personnes atteintes d'un cancer selon des modalités qui vont être étudiées par un groupe de travail à constituer.

Le Conseil d'Administration, par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION,

AUTORISE la perception des dons récoltés par l'association FADY, au titre d'Octobre Rose 2023 et 2024,

DIT que le produit de ces dons sera versé au CCAS,

DECIDE la création d'un groupe de travail chargé de définir les modalités du reversement de ces dons,

CONSTITUE comme suit la composition de ce groupe de travail :

Mesdames Virginie BLUM ; Nathalie RULLIAT ; Marie JOANNIN ; assisté par l'agent en charge du CCAS : Joëlle CAMU

CHARGE Madame la Présidente de l'exécution de la présente décision.

C'est une mission sociale, pas de mise en défaut du secret Médical.

Le but est de définir ce qu'est le cancer féminin et de déterminer quelles pathologies nous prendrons en compte.

Etablir la liste des opérations financières.

Faire des conventions avec les partenaires choisis.

Que demande-t-on comme pièces aux personnes concernées ?

Définir les modalités pour le contact : la personne qui reçoit, l'adresse mail, numéro de portable,

Ce que le groupe de travail décide d'attribuer comme aide.

Le groupe de travail va se réunir pour affiner la mission confiée.

Pour l'année prochaine, il ne faudra pas oublier de les inciter à participer et les remercier les jeunes qui ont décoré le village pour Octobre Rose.

- **6 - RAPPEL COLLECTE ALIMENTAIRE**

Monsieur le Vice- Président Fabrice FOURDIN rappelle que chaque année le CCAS participe à la collecte alimentaire organisée par la Croix Rouge. Les cartons pour recueillir les aliments sont à la mairie, chez Evelyne « épicerie », dans les deux écoles. Fabrice FOURDIN a distribué les flyers dans les écoles. La collecte est prévue la semaine du 20 au 26 novembre.

L'Épicerie souhaite pour l'année prochaine une affiche A3.

- **7 - REPAS DES ANCIENS :**

Le repas des anciens est fixé au **dimanche 6 avril 2025**.

- **8 - GOUTER DES ANCIENS :**

Le goûter se réalisera le samedi 7 décembre 2024 à la salle des fêtes à partir de 14 h, la date limite de réponse est fixée au vendredi 29 novembre 2024. Les invitations sont envoyées, avec un coupon réponse indiquant le nom de la personne.

La liste des anciens de plus de 75 ans, a été établie. Agnès et Joelle ont fait du autopostage pour les envois des invitations et les bons cadeaux.

Seront offerts des bons cadeaux de deux fois 10 euros par personne comme l'année dernière.

Des courriers aux commerçants sont envoyés depuis début novembre pour demander leur participation.

Les bénévoles préparent des gâteaux et Virginie et Joëlle de la pâte à crêpes.

Prévoir un grand sapin de 2 mètres avec croisillons : voir avec les services techniques.

Chacun peut apporter des décorations.

Proposition de prendre le groupe présenté par Agnès Nelias C'est finalement 350 euros pour 1h environ de chansons. Le groupe de 2 personnes arrivera à 13h et pourra commencer à jouer à l'heure de notre choix.

Rendez-vous pour les bénévoles à 11 H

- **9 - DOSSIER DEMANDE D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE :**

Le dossier de demande d'aide au permis de conduire de la personne domiciliée à Yzeron est complet

Monsieur le Vice-Président expose que par délibération le 17 septembre 2013, le 20 janvier 2014, modifiée le 17 novembre 2015, 7 mars 2019, le 10 mars 2022, les critères d'attribution de l'aide au permis de conduire ont été modifiés.

Un dossier a été déposé

Après examen des pièces justificatives, celles-ci rentrant dans les critères, le CCAS,

DECIDE de verser un secours de 180,00 euros à l'intéressée pour une aide au permis de conduire.

DIT que les dépenses seront prélevées sur le budget de l'exercice en cours.

CHARGE Madame la Présidente de l'exécution de la présente décision.

Vote : 7 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- 9 – GOUTER POUR LES BENEVOLES PORTEURS DE REPAS :

Comme chaque année un goûter est organisé pour remercier les bénévoles porteurs de repas. Il s'agit de fixer une date et d'organiser ce goûter.

La date est fixée au MARDI 14 JANVIER à 16 H 45 Grégory prépare des galettes des rois.

- 10 – CONVENTION AVEC LA RESIDENCE POUR LE PORTAGE DES REPAS :

La convention a été mise à jour dans le cadre du portage à domicile, durant les vacances scolaires.

Une délibération du Conseil Municipal du 9 octobre 2024 a été adoptée, ainsi que la convention.

- 11 – PLACES ATTRIBUEES PAR LE CCAS POUR LES SPECTACLES de L' InterValle :

Comme chaque année la CCVL offre dix places en tout pour 3 spectacles.

- Le concert de FAADA FREDDY le 30 novembre à 20h 30
- Le spectacle SMILE (théâtre) le dimanche 12 janvier 2025 à 17 h
- Le spectacle de NORA HAMZAWI (humour) le jeudi 13 février 2025 à 20h30
-

Comme chaque année le conseil d'administration propose ces places à la résidence « LA ROCHE » qui a répondu pour le 1^{er} spectacle pour 9 personnes.

- 12 – DOSSIERS DIVERS :

Un administré sollicite une aide pour payer ses dettes d'électricité. L'assistante sociale de Vaugneray doit nous faire parvenir la fiche de liaison, avec une facture détaillée.

- 13 – INFORMATIONS DIVERSES :

- Du 22 au 29 novembre conférences à CORBAS sur « réagir dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes »
- Conférence à Lyon « Tous mobilisés contre les violences faites aux femmes » le 25 novembre 2024 de 14 h à 16h.
- Conférence sur le sommeil le Jeudi 28 novembre de 14 h 30 à 16 h 30. (SIPAG).

Mise en place du plan grand froid 2024-2025. Les périodes de grand froid constituent un grave danger pour les personnes vulnérables.

Un registre a été établi à cet effet afin de guider l'action des services sanitaires et sociaux en faveur des personnes fragiles et isolées à domicile, conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des familles.

Ce registre est ouvert aux personnes isolées, qui répondent aux critères suivants :

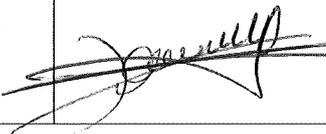
- Avoir 65 ans et plus
- être une personne adulte handicapée
- avoir 60 ans et être inapte au travail.

Les gens doivent s'inscrire ou se présenter en mairie aux horaires habituels.

Pour rappel, les personnes qui le souhaitent pourront s'inscrire sur un registre qui sera transmis à la Préfecture. En cas d'activation du plan grand froid par l'état, ces personnes seront appelées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h 45

Prochaine réunion le jeudi 9 janvier 2024 à 18 h

Marie JOANNIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Présidente	
-----------------------------	---	---	---